

**Postes :** 3

**Titre du poste :** Officier de sélection et de recrutement de la police, P-3

**Entité :** Section de la Sélection et du Recrutement

**Lieu d'affectation :** NEW YORK

**Délai de dépôt des candidatures :** 04/12/2025 - 04/03/2026

**Avis de vacance de poste** DPO/SEC25P/P-3/09  
**numéro :**

**Valeurs fondamentales de l'ONU : Inclusion, intégrité, humanité, humilité**

**Structure administrative et rattachement hiérarchique :**

Ce poste est situé à la Section de la sélection et du recrutement (SRS) de la Division de la police, au sein du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI), relevant du Département des opérations de paix (DPO). Le titulaire rend compte directement au Chef de section. Les objectifs globaux de la Division de la police (PD) sont de diriger efficacement les composantes de police dans les opérations de paix et les missions politiques spéciales (SPM) ; de renforcer l'orientation stratégique, la planification et la gestion des composantes de police dans les opérations de paix ; et de promouvoir une compréhension commune entre toutes les parties prenantes quant à l'orientation future de la police dans les opérations de paix. Des informations supplémentaires sont disponibles sur : <https://police.un.org/en>

**Fonctions et responsabilités :**

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, l'officier de sélection et de recrutement s'acquitte des fonctions suivantes:

- Conduire de façon efficace et dans le temps imparti, les campagnes de sélection, de recrutement et de rotation du personnel de police des missions sur le terrain, notamment des unités de police constituées.
- Participer directement à l'élargissement du fichier de candidats qualifiés pour des emplois de personnels de police, développer une liste basée sur les compétences, pour des positions d'officiers supérieurs de police, travailler en coordination et en collaboration avec le Département du Soutien Opérationnel, les États Membres et les pays fournisseurs de forces de police, sur toutes les questions relatives au déploiement, à l'extension et à la rotation du personnel de police.
- Normaliser les procédures de recrutement et de sélection à travers l'élaboration de profils axés sur les compétences ; formuler des stratégies de recrutement pour répondre au déficit recensé, y compris participer aux activités de recrutement et de sensibilisation, ainsi qu'aux visites d'aide à la sélection en vue de mettre en place une réserve de candidats qualifiés, notamment d'experts thématiques, tels que des experts en criminalistique, en criminalité organisée, en activités électorales, en enquêtes criminelles, en prévention de la criminalité, en maintien de l'ordre, etc.
- Examiner minutieusement les candidatures en analysant les CV, en déterminant l'éligibilité des candidat(e)s, en réalisant les évaluations écrites ou les interviews appropriées par téléphone ou par vidéo-téléconférence.
- Élaborer des stratégies d'extension et de rotation visant à résoudre les demandes de personnel de police et des unités constituées sur le terrain ; établir un plan de rotation échelonné des officiers de police en coordination avec les missions sur le terrain et les États Membres, afin d'assurer la continuité et la stabilité des forces, et de limiter toute

incidence négative susceptible de nuire à la mise en œuvre du mandat de la mission et à la sécurité ; garantir un respect strict des politiques établies en matière d'évaluation des performances pour toute demande d'extension.

- Participer aux visites d'inspection de pré-déploiement visant à vérifier le matériel appartenant aux contingents ; évaluer le degré de préparation du personnel des unités de police constituées ; coordonner la négociation de mémorandums d'accord avec les États Membres, procéder à des visites de reconnaissance communes sur le terrain, et assister le Chef de la Section de la Sélection et du Recrutement dans la communication quotidienne avec les États Membres et les missions, sur les questions relatives à la sélection et au recrutement du personnel de police pour les missions.
- Coordonner et assurer la délivrance des aptitudes médicales des officiers de police réalisées par la Division des Services Médicaux de l'ONU avant leur déploiement dans les missions sur le terrain, superviser et mettre à jour le mécanisme de suivi médical des effectifs de police. Assurer la gestion des Equipes d'Aide à la Sélection et à l'Evaluation du Personnel et des Equipes d'Assistance à l'Unité de Police Constituée, et y prendre part ; organiser et participer aux visites d'inspection préalables aux déploiements, auprès des États Membres.
- Travailler en collaboration et en coordination étroites avec d'autres composantes de la Division de la Police (Section de la Gestion des Missions et de l'Appui et Section des Politiques Stratégiques et du Renforcement des Capacités) et avec la Force de Police Permanente.
- Participer à la gestion des données à l'aide des outils technologiques disponibles tels qu'HERMES.

### **Compétences :**

**Professionnalisme** : Aptitude à cerner les enjeux, à formuler des opinions, à présenter des conclusions et à formuler des recommandations. Aptitude à appliquer dans les environnements de travail, les règles, procédures, politiques et directives de l'Organisation, relatives aux ressources humaines et à rédiger des rapports rationnels surdes décisions administratives essentielles. Agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise ; Être conscientieux et efficace dans l'exécution de ses tâches, respecter les délais impartis et obtenir les résultats escomptés. Prendre la responsabilité d'intégrer la perspective genre et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activités professionnelles.

**Aptitude à planifier et organiser** : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

**Esprit d'équipe** : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation. Solliciter les apports en appréciant à leur juste valeur, les idées et la compétence de chacun, et être prêt à apprendre des autres. Faire passer l'intérêt de l'équipe avant son intérêt personnel. Soutenir et agir conformément aux décisions finales du groupe, même si celles-ci ne reflètent pas parfaitement sa propre position. Partager les réussites de l'équipe et assumer une responsabilité commune dans les échecs.

### **Qualifications exigées :**

**Formation**: Diplôme universitaire supérieur (Master ou équivalent) dans le domaine du droit, de la justice pénale, de la gestion des ressources humaines, du management ou de l'administration de la police, ou dans toute autre discipline apparentée. Un titre délivré par une école de police agréée ou un établissement de formation analogue au maintien de l'ordre est exigé. À défaut, un diplôme universitaire de premier cycle, assorti d'une formation académique complémentaire et d'une expérience professionnelle pertinente peut être accepté.

### **Expérience :**

Justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité progressifs, dans les services actifs nationaux de police, et avoir au moins le grade d'Inspecteur principal ou de Commandant, ou tout autre grade identique ou supérieur de services équivalents, en incluant trois années d'expérience pratique dans l'administration et le recrutement de la police. Une expérience acquise dans une opération de paix, au Siège des Nations Unies ou dans une autre organisation internationale similaire est souhaitable. Seules, les années d'expérience acquises après l'obtention du diplôme d'une école nationale de police ou de tout autre établissement de formation des forces de l'ordre sont prises en compte.

### **Connaissances linguistiques :**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est exigée. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence le français, est souhaitable.

### **Méthode d'évaluation :**

Il convient de noter qu'aux fins de l'évaluation des candidatures, les candidat(e)s pourront être invité(e)s à participer à des épreuves écrites d'évaluation des connaissances et, en fonction du résultat obtenu, à un entretien axé sur les compétences.

### **Avis particulier :**

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante.

Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour

être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.